

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VENTE D'UN RÉACTEUR CANDU À LA CORÉE DU SUD—
DEMANDE DE DÉPÔT DE L'ÉTUDE PRÉALABLE DE LA
SITUATION POLITIQUE

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Pourrait-il nous dire si, avant de prendre la décision de vendre un réacteur à la Corée, le ministère a fait une étude spéciale de la situation politique actuelle dans ce pays?

● (1110)

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, lors de l'examen de la question, le ministère a transmis au gouvernement tous les renseignements qu'il avait concernant la situation politique.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire au premier ministre. Le ministre déposera-t-il à la Chambre ce rapport spécial, ces renseignements sur la stabilité politique de la Corée, sur lesquels le gouvernement a fondé sa décision au sujet de cette vente?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, mon honorable ami n'ignore pas que les recommandations au cabinet ne sont pas normalement déposées à la Chambre des communes.

LA VENTE D'UN RÉACTEUR CANDU À LA CORÉE DU SUD—
DEMANDE DE DÉPÔT DE L'ACCORD RELATIF AUX GARANTIES

M. James Gillies (Don Valley): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné les incidences et l'importance énormes de cette question, l'échec appréhendé des rencontres qui ont eu lieu en Europe sur la non-prolifération, et l'absence d'un accord pour l'inspection sur place par le gouvernement du Canada, le ministre déposera-t-il les termes précis de l'accord bilatéral intervenu entre le Canada et la Corée relativement à nos droits d'inspection et de surveillance si le marché est effectivement conclu?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je conteste l'une des prémisses de la question du député, celle concernant l'absence ou l'insuffisance d'un système de garanties et d'inspection. Lorsque l'accord bilatéral aura été conclu et que les négociations concernant les garanties seront terminées, j'aviserai alors à la possibilité de déposer ce document à la Chambre des communes.

LA CONFÉRENCE DU TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION DES
ARMES NUCLÉAIRES—DEMANDE DE RAPPORT

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à l'intention du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre s'engagerait-il à déposer ou à faire à la Chambre une déclaration sur la conférence de Genève à l'issue de laquelle on a publié un communiqué, sauf erreur, sur les progrès réali-

[M. l'Orateur.]

sés dans le domaine de la non-prolifération des armes nucléaires qui se rattache de très près à la question de la vente d'un réacteur à la Corée soulevée par le député de Don Valley?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, comme le député le sait, j'ai effectivement participé à la conférence d'étude de Genève en raison de l'importance que le Canada attachait au succès de cette conférence. Je crois avoir été le seul ministre des affaires étrangères d'un pays membre à prendre part aux débats. Cela a été fait délibérément afin de souligner l'importance que le Canada attachait à l'issue de cette conférence. Le député a fait une très utile recommandation à laquelle je donnerai suite en déposant un compte rendu de la conférence, sinon je songerai à la possibilité de faire une déclaration à la Chambre.

LA VENTE D'UN RÉACTEUR CANDU À LA CORÉE DU SUD—
L'ÉTUDE DES DISPOSITIONS POUR LA SURVEILLANCE

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): J'ai moi aussi une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, monsieur l'Orateur. Comme le ministre ne semble pas savoir au juste quelles sont ou seront les dispositions prises en vue de la surveillance des installations nucléaires, voudrait-il expliquer à la Chambre pourquoi le gouvernement a jugé bon d'aller de l'avant et de vendre à la Corée du Sud un réacteur CANDU?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous expliquons tout à fait clairement la nature des garanties que nous attendons de ceux qui achètent ces matériaux ou ces techniques. Mes collègues ont donné toutes les explications voulues en décembre dernier et l'accord bilatéral fera naturellement mention de ces garanties. Le Canada ne conclura aucun accord de ce genre à moins d'obtenir les garanties qu'il exige. Du côté canadien, on sait très bien ce qu'elles comportent.

* * *

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE À GRANBY—
ON DEMANDE SI UNE SUBVENTION A ÉTÉ ACCORDÉE

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

A la suite de la décision de la société française Le Roy-Sommer d'investir à Granby la somme de 10 millions de dollars, soit le plus important investissement français jamais réalisé au Canada, l'honorable ministre peut-il dire quelle a été la subvention de son ministère pour aider à la réalisation de ce projet dans la ville de Granby, princesse des cantons de l'Est?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir donné préavis de cette question. Le montant de la subvention était de \$1,987,000.